

2010/2120 - Attribution d'une subvention d'un montant de 14 400 € à l'Association "Gertrude II" pour l'organisation de la "Gaada sous la tente" et de "Noir sur Blanc", un programme de co-développement artistique et culturel durable entre Lyon, Sétif et Alger de 2010 à 2012 (Direction de la Communication Externe) (BMO du 04/01/2010, p. 0049)

Rapporteur : Mme VALLAUD-BELKACEM Najat

Mme VALLAUD-BELKACEM Najat, rapporteur : Monsieur le Maire, chers Collègues, la délibération qui vous est proposée, propose de soutenir l'Association « Gertrude II » pour les actions qu'elle mène depuis un certain nombre d'années déjà en terme de coopération culturelle avec l'Algérie, entre les villes plus précisément de Lyon, Sétif et d'Alger : c'est l'opération Noir sur Blanc.

Et puis pour la « Gaada sous la tente » qui est une nouvelle opération qui devrait s'avérer assez intéressante, avec une tente qui va d'arrondissement en arrondissement, à la rencontre des habitants pour transmettre et faire partager un patrimoine poétique arabe, qui remonte au IV^e siècle. Donc, de la rencontre entre les cultures, de la transmission, de la création, tout cela fait que nous avons un plaisir particulier à soutenir cette association aujourd'hui. Le montant de la subvention serait de 14.400 €.

Mme PERRAUD Mychèle : Monsieur le Maire, chers Collègues, le Groupe GAEC se félicite de l'attribution de cette subvention à l'Association Gertrude II.

Cette Association mène depuis cinq ans un programme de co-développement artistique et culturel avec l'Association Chrysalide d'Alger et Art et Culture de Sétif.

Tout d'abord, il convient de préciser que notre agglomération compte une importante communauté sétifienne et que les premiers immigrants d'Afrique du Nord vers notre Ville venaient de la région de Sétif.

Ensuite il faut souligner l'action de cette Association qui permet de faire découvrir au public lyonnais, la langue, la culture et la création contemporaine algérienne.

C'est à travers une véritable connaissance des cultures que l'on favorisera l'intégration et la compréhension réciproque entre deux peuples plutôt que d'initier des débats dangereux qui risquent de mettre dos à dos des communautés.

Toutes les actions favorisant la cohésion sociale et permettant de développer les échanges et la coopération culturelle entre la France et l'Algérie sont à souligner et le Groupe GAEC y adhère sans exclusive.

Pour terminer, Monsieur le Maire, lors de la dernière séance, vous m'avez reproché de ne pas vous citer lors d'un débat sur la cohésion sociale. Donc, je vais essayer de combler ce lapsus et je vous cite. Cette

année en 2009 vous avez cité cette phrase qui va très bien avec ce dossier : « la diversité fait la richesse de notre pays comme de notre Ville ». Voilà.

M. LE MAIRE : Merci Madame Perraud.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

Mme VALLAUD-BELKACEM Najat, Adjointe : Merci, simplement pour compléter ce que disait Mme Perraud que je remercie évidemment sur la délibération précédente, j'indique à tous les amoureux de culture algérienne qu'une grande dame de la chanson sraoui est présente en ce moment à Lyon et donnera ce week-end un concert à l'Opéra, partenaire de l'Association « Gertrude II ». Il s'agit de Fatma Hechaichi. Pour ceux qui connaissent un petit peu ces chants, je crois que c'est un moment à ne pas rater. Voilà.

(Adopté.)